

Image not found or type unknown



Passage en invalidité et pas de signature d'un avenant

Par **LaurentT**, le **28/06/2023** à **14:21**

Bonjour, Merci de vos réponses par avance.

Depuis Mars 2023, je suis en invalidité, hors, mon service RH, bien que m'en ayant parlé, à semble t'il oublié de me faire signé un avenant car je suis à mi-temps maintenant. Est-ce que cela est un véritable problème pour moi ou pour mon employeur ? Puis-je sans problème laissé cela en l'état ?

Bien cordialement